

La fonction sociale de la langue selon les *Signaux
pour les voyants ; poèmes 1941-1962*
de Gilles Hénault (1920-1996), poète québécois ¹

ケベック詩人ジル・エノー（1920～1996）の
『見者のためのシグナル：詩集 1941～1962』による
言語の社会的機能

LEE Sinja

イ・シンジャ

Summary

The French and the English took their places in the east of actual Canada, in the 16th and 17th centuries. But now this territory belongs entirely to the people of Quebec, descendants of the French. The French language represents the national mentality of Quebec which opposed sometimes most federal Canadians, users of the English language. And the poetry of Quebec evokes these historical circumstances, shown by the people of Quebec.

Hénault, Quebec's poet wrote in French to reflect on the identity of Quebec from the constitution of the French language. According to him, it is important to bring to light all realities of Quebec's poetry and French language, which has to interact with federal Canada's poetry and the English language to fuse the two societies of Quebec and federal Canada. Hénault's poems show that the image of the literature engaged is able to consolidate the true nature of Quebec and federal Canada's community.

According to Hénault, it is also necessary to confirm the identities of the poems which are written in French by the people of Quebec and France. Poetry from Quebec is distinct from French poetry, although they are both written in the same language. The poetry of Quebec is not French poetry, on the contrary, these two poetic styles are found on the national conscience of the poets which crossed a different social, political and historical path within Quebec and France. The same

French language works differently because the circumstances of the two countries influence the formation of the national spirits.

The poems of Hénault evoke the following facts. The French language accomplishes a social function according to Quebec's poetry and France's poetry can never be identical to one and other. According to the function of the French language, developed in Quebec's society, Quebec's poetry confronts federal Canada's poetry. This function is fully realized, even if the French language is difficult to communicate across the border which sometimes without voice reveals the social reality of Quebec which is extremely opposed to the social reality of federal Canada.

Mots-clés : Gilles Hénault, écriture, langue française, poésie québécoise, société

Keywords : Gilles Hénault, style of writing, French language, poetry of Quebec, society

Introduction

Gilles Hénault(1920-1996) est un poète québécois qui a exercé ses activités depuis les années 1940 jusqu'aux années 1990 et notamment à l'époque de l'application de la loi 101 ('La Charte de la langue française') établie en 1977, période où des Québécois étaient en opposition avec des Canadiens fédéralistes sur les questions de langue française ou anglaise (Des francophones habitent dans les provinces anglophones du Canada et des anglophones habitent au Québec. Toutefois ci-après, afin de faciliter les explications, nous considérerons que les Québécois sont, par définition, des francophones et les Canadiens des autres provinces, des anglophones). Hénault est un pionnier des poètes québécois contemporains qui se sont consacrés à l'élaboration de la littérature nationale selon leurs philosophies politiques dans les années 1960. Nous pouvons alors entendre dans ses poèmes la voix des sujets poétiques qui désirent la séparation sociale et politique de la communauté québécoise d'avec la communauté canadienne fédérale. Les poèmes de Hénault montrent les caractéristiques d'une sorte de littérature engagée, de même qu'à son époque la poésie québécoise révèle fréquemment la conscience politique des citoyens : « Elle[la poésie canadienne de langue française] a pris son vol avec la mue d'un Québec provincial et clérical, enfin délivré (1958) de la tutelle de Duplessis

- métamorphose que le voyage du général de Gaulle (1967) devait mettre en évidence². »

Malgré son caractère engagé, son oeuvre n'appartient pas aux oeuvres réclamant la séparation par la violence. Au contraire, ses oeuvres sont tournées vers la recherche d'un sens pour une vie plus harmonieuse au coeur du conflit socio-politique entre les deux communautés : « Bientôt associé à la révolution sociale et politique, il[le cri de l'homme] change d'horizon de sens. Bien qu'il conserve la mémoire d'un temps transhistorique, il accompagne désormais l'expérience quotidienne et ne résonne plus dans le vide : le voici élevé à la hauteur d'un discours - et d'un discours collectif, menaçant, plein de sens³. »

Son écriture variée dépeint, semble-t-il, toutes les orientations de ses poèmes, en excluant des figures de rhétorique technique ou en fragmentant parfois des phrases en vers à l'aide de silences ou d'une improvisation de parole. Ce que Hénault veut acquérir à travers cette écriture improvisée, en particulier par l'écriture automatique, cela revient peut-être à donner une grande liberté surréaliste nécessaire à la communauté humaine. Son écriture, orientée vers une liberté totale, évoque plus ou moins celle d'Arthur Rimbaud. Nous citons Rimbaud, mentionné dans le discours suivant : « Arthur Rimbaud (1854-1891) fut-il détenteur et des symboles et de leurs clés? « J'ai trouvé le système », dit-il, et cela peut aussi bien s'appliquer à une méthode d'écriture qui participerait à la fois de l'automatisme, du collage et de la référence non explicite à des faits personnels ou des écrits de rencontre, qu'à une secrète conception existentielle et métaphysique, étrangère à son temps et à son milieu⁴. »

Outre les facteurs rimbaldiens et un peu surréalistes, l'écriture de Hénault adopte les points de vue des Canadiens francophones qui s'opposent, notamment à propos de leur langue, aux Canadiens anglophones. Il s'agit de savoir comment, à partir de cette écriture, sa poésie écrite en langue française peut être fondée sur l'esprit national des Québécois et être constituée d'un sens de la vie plus positif même en opposition avec la langue anglaise utilisée par la plupart des Canadiens à l'extérieur du Québec. Cette étude vise à éclairer, sous l'angle de la fonction sociale de la langue, les circonstances précises évoquées par les poèmes de son recueil de poèmes : *Signaux pour les voyants ; poèmes 1941-1962* ⁵.

1. Les caractéristiques de l'écriture

1.1. L'absence de langage vivant et la société

Pour Hénault, il s'agit du langage de l'homme dont la voix a disparu. L'homme « aphone » ne peut pas exprimer ses idées et se trouve dans une situation d'incommunicabilité dans la société. Le langage de cet homme « aphone » ne peut représenter certaines circonstances à l'instar du « cri » des animaux :

un seul cri

et son peuple dresse l'oreille, les ailes s'affolent,
les échines se cabrent, les galops battent le
tambour des plaines, les courses font flèche de
tout bois, les paniques moutonnent vers les précipices,

un seul cri

et c'est l'appel au combat des mâles agglomérés par l'aimant
du rut, c'est l'orientation vers
les sources qui luisent déjà aux naseaux des
chefs de files, c'est l'acheminement millénaire
vers le cimetière où l'éléphant lance le barrissement final. Mais nous sommes
aphones.⁶

Dans ce poème, les animaux comme un « éléphant » qui « lance le barrissement final » et peut-être comme des « chevaux » dont les « galops battent le tambour des plaines », peuvent exprimer leurs 'intentions' par leur « seul cri ». Comme les « mâles agglomérés par l'aimant du rut » font venir leurs adversaires pour « se combattre », les animaux « s'appellent » et communiquent les uns avec les autres.

Mais, contrairement au « cri » du « bestiaire », le langage de l'homme n'est pas vivant ni ne peut créer un sens. En effet, le « nous », c'est-à-dire les êtres humains sont « aphones » et le langage non prononcé par leur voix ne peut devenir ni une langue ni une parole, composantes toujours interactives, constitutives du langage. Chez un sujet parlant qui utilise personnellement la langue propre à son pays, la langue ne peut pas se séparer de sa parole prononcée : « La langue est nécessaire

pour que la parole soit intelligible et produise tous ses effets ; mais celle-ci est nécessaire pour que la langue s'établisse ; historiquement, le fait de parole précède toujours.⁷ » Lorsque la parole sort de l'organe vocal du sujet parlant pour faire fonctionner d'une certaine façon la langue, chaque mot compris dans cette parole prononcée a un signifiant, élément acoustique, et un signifié ouvert sur une signification ou un sens, signifiant et signifié qui ne peuvent pas se séparer l'un de l'autre : « Les signifiés sont-ils directement perceptibles? Non, puisqu'ils passent obligatoirement par des formes signifiantes.⁸ » La langue, chez les êtres humains sans voix présents dans le poème cité plus haut, n'a alors pas de signifiant ni de signifié, ces deux derniers simultanément nécessaires à créer un sens à travers une parole prononcée. Leur langue ne peut donc pas produire des valeurs significatives. Il en est ainsi de leur langage qui sera constitué de leur langue et de leur parole.

Or, la langue est en principe un moyen d'expression commun aux groupes sociaux d'un pays. Le « nous », qui désigne dans le poème cité les hommes « aphones » et dont la langue ne crée pas de sens, peut donc désigner cette fois-ci la communauté linguistique de la société québécoise, qui utilise la langue française depuis ses ancêtres français, mais qui est maintenant prise d'une aphasie. La langue française, paralysée, ne peut jouer un rôle social nécessaire à la communication entre des Québécois à l'intérieur de leur communauté linguistique.

L'image de la langue française impuissante dans la société québécoise mène, dans le poème suivant, à l'image de l'écriture qui tournoie dans le ciel :

Signes, silence, fumées
Songe désert, page blanche
Sphère soudain pleine d'une solitude grumeleuse
comme on voit aux boules de verre où tourbillonnent
des astérisques d'ivoire
Moment d'extrême nudité sous le halo des réverbères
seuls signes au loin d'une humaine sollicitude
Les hurlements ne sont que les voix de chiens crevés
depuis longtemps quand au claquement d'une rafale
se lève la meute des longues années perdues
au jour le jour des gestes éperdus
Toute mouvance se givre et la durée, la durée se fige

Ce poème évoque les « signes silencieux » de la « page blanche » qui s'évanouit en « fumées » dans les « longues années perdues » dans un temps arrêté. Cette « page blanche », constituée de « signes muets » peut peut-être symboliser une écriture poétique qui ne peut plus fonctionner dans la réalité souffrante de la société québécoise. Cette écriture, comprise au sens négatif, démontre que la société s'oriente vers une résistance à la société du Canada anglophone selon la conscience collective de ses habitants poursuivis par l'obsession amoureuse de leur langue française. En effet, l'écriture littéraire peut éventuellement refléter les divers phénomènes caractéristiques d'une société ou fonder des valeurs sociales utiles à l'établissement de relations variées entre des groupes sociaux. Les valeurs ou les sens sociaux apportés par l'écriture traduisent alors en eux-mêmes les relations sociales des membres : « Le sens social ne s'identifie pas à la somme que représente une cosmologie ou à la théorie sociale, à l'ensemble des règles du jeu social dont un informateur habilement sollicité peut reconstituer et fournir la liste. Il ne s'actualise qu'en énoncés particuliers spécifiant les relations entre partenaires différents de la vie sociale.¹⁰ »

Il s'agit de la structure de l'écriture qui a ainsi un sens négatif ou révolté selon la conscience et la relation des membres de la société québécoise qui veulent défendre leur langue française contre la langue des Canadiens anglophones. La structure du poème précédent démontre déjà l'écriture de l'image négative. Ce poème est écrit à la fois sous la forme versifiée dont chaque vers commence à la ligne, et sous la forme prosaïsée dont chaque vers a une initiale en majuscule ou en minuscule. D'ailleurs, tout le poème a peu de ponctuations comme dans des poèmes surréalistes, dirigés vers la liberté d'une écriture ou d'une conscience dans la société. Malgré l'ellipse des ponctuations, le sens des phrases n'est pas trop vague. Mais, la forme du poème, elle est toujours ambiguë. Cette obscurité provient de l'écriture poétique, celle d'une tendance négative, qui représente la crise morale des Québécois ; des Québécois qui se révoltent fortement contre le gouvernement fédéral pour consolider les identités de leur tribu française et de leur langue française.

La structure de l'écriture, résistante et ambiguë, suggère que la société québécoise francophone est incompatible avec la société canadienne anglophone.

Ces deux sociétés ont, à commencer par leur langue différente, des systèmes politiques différents. En fait, ce sont les structures politiques des deux sociétés divisées en dissonance qui ont suscité, semble-t-il, dans le poème cité plus haut, l'écriture révoltée dont la forme ambiguë symbolise le trouble moral des Québécois indépendantistes. La littérature, la société et la politique sont mises en communication. Or, la négativité de l'écriture, dérivée de sa propre structure et inséparable des circonstances sociales et politiques du Québec, peut être paradoxalement le signe d'un espoir positif ou affirmatif orienté dans le sens des désirs du sujet poétique pour la fusion de la société du Québec et de la société du Canada fédéral et, peut-être, pour la construction de leur nouvelle société. En effet, selon une citation, un aspect négatif peut devenir une force positive nécessaire à créer une nouveauté : « L'important, c'est de concevoir le négatif au coeur de la création, de la structuration. C'est de concevoir le devenir qui rongé l'existant, le voue à l'éphémère et crée ainsi du nouveau, de telle sorte que le négatif est en vérité créateur, « positif ». ¹¹ »

Comme nous l'avons vu, l'écriture dans les poèmes de Hénault fonde finalement deux sens : d'une part, un sens négatif où la société québécoise est prise d'une obsession et d'une aphasie à propos de l'utilisation de la langue française, et d'autre part, un sens positif et créatif où la société québécoise et la société canadienne fédérale peuvent s'unir sur le plan de leur politique et en plus du problème de leur langue. Les autres poèmes du poète nous permettent de réfléchir encore une fois, selon les deux directions de l'écriture, sur la relation entre la langue française et la langue anglaise.

1.2. La langue française et la langue anglaise

La langue française des Québécois peut devenir, à travers l'écriture du poète, un élément de création qui harmonise tous les domaines en discordance dans toute la société canadienne. Or, selon Hénault, cette langue n'est pas parfois « pure » sur le plan linguistique. Le poème suivant veut ainsi réaliser sa vocation en utilisant la langue française « pure » :

La parole articulée sèche à mesure qu'elle étend ses
rameaux. Trop d'arabesques nous trompent sur le sens

caché des mots, trop de fleurs de rhétorique tressent
des couronnes artificielles aux plus dévêtus sentiments.
Il me faut la parole nue.

Il me faut des mots comme des balles et des cris
purs qui transpercent. La poésie cherche à bercer
l'âme, alors qu'elle devrait pétrir les choses, faire
entendre au-dessus des cacophonies religieuses,
philosophiques, morales et politiques le cri nu
de l'homme qui affirme son existence singulière et grégaire.¹²

D'après ce poème, la « poésie » doit accomplir sa tâche en représentant la réalité même telle qu'elle s'est passée en langue « nue » et parfaite sans décorer la réalité selon les expressions « rhétoriques » augmentées par la « parole » couverte de notions sociales et « artificielles » et développée dans des « cacophonies religieuses, philosophiques, morales et politiques ». Pour Hénault, cette langue « nue » doit être la langue française québécoise qui peut devenir une force motrice pour sa création contre la langue anglaise principalement utilisée par les Canadiens fédéralistes : « Il semble parfois que le pouvoir extraordinaire d'invention linguistique des auteurs francophones s'explique par une sorte d'adaptation linguistique endogène contre les forces extérieures au sein de milieux étrangers envahissants (ici, l'anglais) ou exotiques (faune et flore tropicales, par exemple).¹³ » La « poésie » qui doit réaliser dans le poème sa vocation en utilisant la langue française sans fard prononcée par le « cri nu », définit alors la poésie québécoise dont les phrases en vers ne peuvent jamais être constituées de langue anglaise.

La poésie québécoise est écrite par des Québécois en langue française, mais elle doit interagir avec la poésie canadienne écrite par des Canadiens de langue anglaise pour réunir les sociétés de ces deux peuples. Ce même but constitue justement la vocation de la poésie québécoise. Et pour le même but, la langue française aussi est obligée de côtoyer la langue anglaise, constituant ainsi la poésie canadienne, sans être contrainte d'incarner seule la poésie québécoise. Les poètes québécois doivent donc se confronter à la fois à la langue française et à la langue anglaise pour comprendre les circonstances sociales de tout le Canada et pour consolider, au bout

du compte, l'identité de la poésie québécoise. En fait, les deux langues et les deux poésies influencent les phénomènes multiples de toute la société canadienne ou s'en laissent influencer.

L'interaction de la langue française et de la poésie québécoise avec la langue anglaise et la poésie canadienne, explique finalement que la langue (soit française, soit anglaise) et l'oeuvre littéraire sont obligées de passer par la société (nous avons également dit, dans le paragraphe précédent[1-1], que la littérature et la société se liaient l'une avec l'autre) : « Il y a ainsi une relation essentielle entre la définition de l'identité d'une langue et l'existence d'une littérature, au sens large, d'un corpus d'énoncés stabilisés, valorisés esthétiquement et reconnus comme fondateurs par une société. Ce qui découle de l'impossibilité de définir sur des bases purement linguistiques l'identité d'une langue naturelle.¹⁴ » Pour Hénault, il est naturel qu'un poète regarde notamment la relation entre une langue et une société, ces deux dernières interagissent dans la vie quotidienne du public respectivement comme un pivot social et comme un utilisateur langagier. La relation entre les deux éléments voit sa transparence augmenter, lorsque la langue est concrétisée par une « parole nue » sans « rhétoriques » comme le dit le poème cité plus haut. Cela constitue précisément un but de l'écriture développée dans le poème.

Même si Hénault accorde simultanément de l'importance à la langue française et à la langue anglaise, ces deux langues lui permettant de réfléchir sur les identités nationales des Québécois et des Canadiens fédéralistes, il écrit réellement ses poèmes en langue française. Pour lui, il s'agit alors de distinguer la poésie québécoise et la poésie française, deux poésies écrites en une même langue française inséparée des vies des Québécois et des Français.

2. La poésie québécoise et la poésie française

2.1. La langue et les vies des Québécois et des Français

La langue française constitue à la fois le poème du poète québécois qui vit au Québec en tant que Québécois comme Hénault, et le poème du poète français qui vit en France en tant que Français. Hénault, poète québécois, écrit en cette même langue française utilisée au Québec et en France, deux endroits géographiquement éloignés. Mais il ne confond pas la poésie québécoise et la poésie française. Il a raison. En effet, le langage conduit et reflète la vie de l'être humain, et corollairement, la langue

française gardant l'esprit national des Québécois est différente de la langue française retenant la conscience nationale des Français. De même, les poésies de ces deux peuples sont nécessairement distinctes l'une de l'autre, selon leurs amours-propres nationaux. De ces points de vue, nous voyons deux poèmes suivants :

L'écriture des allées et venues, des pas entrelacés
sur le quadrillé des rues métropolitaines en dit
plus long que tous les poèmes sur la texture de mon être.¹⁵

L'amour est plus simple qu'on le dit
Le jour est plus clair qu'on le croit
La vie est plus forte que la mer
La poésie coule dans la plaine où s'abreuvent les peuples.¹⁶

Dans ce premier poème, l'« écriture » est, pour le sujet « je », le pivot nécessaire à constituer son « être » ou sa vraie image existentielle. La manière d'écrire est, en fait, pour un écrivain, indissociable de sa mentalité orientée vers la recherche de son existence : « L'écrivain *vit* ce qui apparaîtra comme *conçu* ou même comme prémédité. Car il y a un rapport étroit entre le dépouillement psychologique de l'auteur et le dépouillement formel de son style. Ce que Nietzsche exprimait en affirmant que les Grecs ne pouvaient atteindre à la simplicité et à la profondeur *que parce qu'ils étaient eux-mêmes* simples, profonds et naïfs.¹⁷ » De même que l'« écriture » reflète ainsi la conscience existentielle de l'« être » qui recherche ou non comme les « Grecs » une « simplicité » et une « profondeur » de sa « vie », le langage de base de l'« écriture », renferme également l'esprit existentiel de l'homme.

Dans le second poème cité plus haut, la « poésie coule dans la plaine où s'abreuvent les peuples ». La « poésie » peut alors conduire les « peuples » en présentant leurs chemins. Ou au contraire, les « peuples » peuvent guider la « poésie » en montrant son chemin. La « poésie » existe donc toujours avec l'esprit des « peuples », membres de la société québécoise et de la société française, par exemple.

Comme nous les avons sommairement regardés ci-dessus, les deux poèmes

montrent finalement que la « poésie », l'« écriture » poétique et le langage (la langue française, par exemple) deviennent en eux-mêmes les « vies » des nations québécoises et françaises.

Or, en raison de la distance politique et historique entre le Québec et la France, la langue française et la poésie ou la vie des Québécois sont différentes de celles des Français (comme nous l'avons dit).

En effet, les histoires nationales des deux peuples ont été développées de manière différente, bien que leur ethnie s'enracine quasiment autour des mêmes ancêtres. Une région orientale (où se situe le territoire québécois présent) du Canada actuel, a été occupée vers les 16^{ème} et 17^{ème} siècles par les Français et les Anglais qui voulaient défricher cette région. Les Français ont notamment tenté de s'unir avec les Indiens autochtones, sous la forme du mariage ou de l'éducation. Cela avait pour but de les intégrer à la société française et de leur transmettre la culture française. Cette politique de francisation a perduré durant le 17^{ème} siècle. Mais lors du traité de Paris en février 1763, les Français ont aliéné la région orientale aux Anglais. À ce moment-là, une partie des Français l'a quittée et une autre partie y est demeurée. Depuis, le Canada fait partie du Commonwealth. Du fait de ces circonstances historiquement et politiquement non identiques, vécues par les Québécois (les Français qui sont restés dans la région orientale et leur postérité) et les Français (ceux qui vivent en France), la langue française et la poésie du Québec ne peuvent qu'être différentes de celles de la France. Une grande caractéristique de l'univers poétique de Hénault consiste à évoquer les points précis : « Gilles Hénault est le premier à reconnaître que l'expérience poétique y est profondément différente et que, par conséquent, la fonction de la poésie ne peut pas être la même qu'en France. À côté de l'histoire proprement littéraire, il existe une autre filiation qui tient compte des conditions locales de vie.¹⁸ » Il est donc sûr que sa création poétique a une relation étroite avec des expériences développées dans les vies des deux peuples à commencer par le langage.

En particulier, un poème évoque, à propos du langage, plus précisément celui d'un « créole », la relation politico-historique des Québécois et des Français :

Elle[Créole] était belle à crier, belle avec ce rien d'enfance
qui saute aux yeux comme un jeune chat. C'est toi qu'on dit

sauvage, toi qu'on dit barbare,
toi dont le regard de crépuscule d'Afrique ou
d'Océanie tombait brusquement pour me laisser
dans ma nuit! Tu as dû savoir que je t'aimais. Par-dessus
le tintamarre des trains et des trams
s'entendait le tam-tam de mon sang.¹⁹

Ce poème parle du « créole »²⁰ né de la combinaison entre les langues des indigènes et les langues des colonisateurs dans les zones « africaines » ou « océaniques » par suite de la politique coloniale des Européens qui ont voulu dominer les peuples de l'« Afrique » ou de l'« Océanie » (ou des Caraïbes, peut-être). Les circonstances historiques de ces petits pays qui ont été dominés par les Européens en utilisant leur « créole », sont un peu similaires à celles du territoire québécois actuel pour l'exploitation duquel les Français et les Anglais étaient venus vers les 16^{ème} et 17^{ème} siècles. Les Québécois, la postérité de ces Français, ont ressenti peut-être, depuis longtemps, au fond de leur cœur le « sang » violent de leurs ancêtres d'origine française qui se sont confrontés dans le passé aux Anglais sur le territoire du Québec provincial actuel, comme dans le sujet du poème qui dit que « par-dessus le tintamarre des trains et des trams s'entendait le tam-tam de mon sang » « africain » par exemple. De nombreux Québécois veulent alors désormais être séparés du gouvernement fédéral canadien, presque totalement géré par les anglophones. Le poème essaie de confirmer indirectement l'identité géopolitique de ce Québec, conservée dans le cœur des Québécois. Voilà la notion de poésie pour Hénault : « La poésie est une autre terre, un pays spécifique, qui exige comme répondant un pays réel, une géopolitique claire et ferme.²¹ »

Presque de la même manière dont le « créole » mentionné dans le poème précédent est né de la fusion entre les langues des indigènes et des colonisateurs, la langue française du Québec contemporain se fonde à la fois sur la langue ancienne des Français contemporains et sur la langue plus ou moins modifiée par le nouveau mode d'expression des Québécois sous l'influence de la langue anglaise peut-être. Or, même si la langue française des Québécois contemporains n'est pas tout à fait identique à la langue contemporaine des Français, elle a la même racine étymologique que cette dernière et pourra être estimée par Diderot de cette manière :

« Les langues devenaient des allégories : “qu’il faut parler français dans la société et dans les écoles de philosophie ; et grec, latin, anglais dans les chaires et sur les théâtres ; que notre langue sera celle de la vérité, si jamais elle revient sur la terre ; et que la grecque, la latine et les autres seront les langues de la fable et du mensonge. Le français est fait pour instruire, éclairer et convaincre ; le grec, le latin, l’italien, l’anglais, pour persuader, émouvoir et tromper : parlez grec, latin, italien, anglais au peuple ; mais parlez français au sage”.²² »

Comme nous l’avons expliqué, la vie des Québécois (qui ont traversé des circonstances historiquement et politiquement variées sur le territoire québécois actuel, éloigné de la France, pays de leurs ancêtres) est différente de celle des Français (qui habitent en France). Et aussi les langues françaises de ces deux peuples et leurs poésies écrites en langue française étymologiquement identique ne sont pas complètement identiques les unes avec les autres. Néanmoins, en raison de leur parenté, la langue française des Québécois aussi a suffisamment de « socialité, caractéristique philosophique, vérité et clarté », comme la langue française des Français précédemment louée par Diderot. En le reconnaissant, Hénault distinguera la poésie québécoise et la poésie française pour fortifier finalement l’identité nationale propre à la poésie québécoise à partir de la vocation de son écriture.

Puisque la langue française québécoise est, comme la langue des Français, une langue de correspondance largement communicable entre des groupes sociaux, la poésie québécoise est écrite en cette langue québécoise-là pour favoriser le dialogue avec le lecteur. Hénault met l’accent justement sur cette conversation.

2.2. Le dialogue avec le lecteur

Pour Hénault, la poésie québécoise peut s’unir avec des lecteurs par la fonction sociale de la langue. À cette étape, la poésie devient une action qui vise à célébrer la langue québécoise à travers l’échange de paroles entre des lecteurs ou des groupes sociaux, c’est-à-dire leurs manières de s’exprimer :

Les pistes reconnues nous tiennent dans leurs rets
Des millénaires d’arbres blessent un ciel exsangue
Racines mots muets, racines
Cent millions de fois répétées à pleine terre

Dialogue sourd avec le silence étale de la plaine
Avons-nous donc oublié les chemins de clameurs de la mer
Et ces milliards de galets gargouillant aux lèvres des plages!
Mots ronds, mots polis, mots tonnants
Mots sifflant aux frondes des ressacs
Ah que vous rouliez enfin aux sonores fontaines
Aux mémoires percutantes
Aux sources du poème.²³

Dans ce poème, les « mots ronds, mots polis, mots tonnants, mots sifflant aux frondes des ressacs » cassent un « dialogue silencieux », « répété cent millions de fois ». Ce cassement est nécessaire pour rétablir le « dialogue » en rupture avec les groupes sociaux ou les lecteurs (par exemple) dans le lien de la poésie avec ceux-ci, et pour élaborer la langue qui peut vraiment exister à partir de la réalisation concrète de la parole sans dénaturer la réalité de la société québécoise. Selon un critique, cet aspect lié au langage apparaît fréquemment dans les poèmes de Hénault : « La poésie de Hénault paraît lutter contre le drame, qu'elle expose plusieurs fois, d'un langage voué à n'atteindre que le paraître, et non l'être, ayant ainsi pour conséquences soit de fausser le réel, soit de n'avoir aucune prise de transformation sur lui (la portée du drame peut être lue autant de manière existentielle que sociale).²⁴ »

Pour parler avec les lecteurs comme les « milliards de galets gargouillant aux lèvres des plages », la poésie doit représenter, à partir de la conscience nationale commune, la volonté de la société québécoise de garder pour toujours la langue française face à la langue anglaise des Canadiens fédéralistes. Cette adresse aux lecteurs, exécutée par la poésie postule que, pour Hénault, l'écriture poétique renouvelle toujours ses valeurs en répondant à chaque instant aux demandes variées de la société et de l'individu. Son acte poétique et ses poèmes ont finalement pour but permanent de réduire la distance avec les lecteurs au maximum. En fait, l'oeuvre littéraire malgré l'édition définitive suggère toujours plus de choses qu'il faut continuer à écrire, à lire ou à retrouver : « Relativement à l'écriture et à la lecture, l'oeuvre, qui peut donc être exactement et complètement déterminée en elle-même - l'hypothèse du blanc n'est donc pas une hypothèse nécessaire -, apparaît comme une disjonction inclusive : elle est écriture et perception séparées mais qui savent qu'il y

a toujours du reste à écrire et du reste à voir.²⁵ »

En se rapprochant ainsi des lecteurs, les poèmes de Hénault leur évoquent la réalité de la langue française utilisée dans la société québécoise au-dessus de la langue anglaise des Canadiens fédéralistes. Les lecteurs réinterprètent à leurs grés ces circonstances linguistiques, révélées par ses poèmes. À travers de la langue française, les poèmes, les lecteurs et la société ont certaines relations réciproques.

Conclusion

Le Québec est quasiment constitué exclusivement de peuples d'origine française qui utilisent le français, alors que le reste du Canada est presque uniquement constitué de peuples d'origine anglaise qui emploient la langue anglaise. Hénault réfléchit alors sur la langue française de ses poèmes, face à la langue anglaise employée par les Canadiens anglophones. Pour lui, la langue française s'enracine dans différentes expériences des Québécois qui ont vécu longtemps dans leur communauté installée sur la terre québécoise actuelle dès le 17^{ème} siècle environ. La fonction sociale de la poésie québécoise, comme dans ses poèmes, se fonde sur cette langue française, cette langue de communication nécessaire entre les membres de la société québécoise, dont l'esprit national se confronte à celui des Canadiens anglophones.

La langue française et la poésie québécoise, inséparables l'une de l'autre, permettent aux Québécois de ressentir à la fois un sentiment d'appartenance ou d'identité face à leur société et un sentiment d'altérité face à la société canadienne fédérale. Leurs doubles sentiments devraient contribuer à élaborer, à partir de l'écriture en langue française de la poésie québécoise, diverses valeurs désirées qui peuvent apporter un avenir positif à la réalité de la société québécoise toujours tendue face à la société canadienne fédérale. Ils pourraient même accepter la coexistence harmonieuse des deux sociétés en atténuant leurs moralités opposées, liées à celles-ci, afin d'établir des valeurs sociales utiles pour leurs espérances futures. Les poèmes de Hénault semblent permettre aux Québécois, aux lecteurs québécois d'aller dans ce sens, à travers certaines significances émanant de leurs doubles formes unies : la forme en vers et la forme en prose.

De même que Hénault tente d'innover la forme de la poésie québécoise en unissant fréquemment un facteur poétique et un facteur prosaïque, ses poèmes

semblent viser au changement de conscience des Québécois qui sont obligés de se réconcilier avec les Canadiens fédéralistes. Cela explique la modernité de la poésie de Hénault, qui constitue une caractéristique irrévélée par les oeuvres des autres poètes québécois. Et en cela, ce poète mérite d'être appelé le père de la poésie moderne québécoise.

(LEE Sinja, Université Sungkyunkwan, Séoul)

Notes

- 1 Cet article est tiré d'une communication donnée le 6 octobre 2012 dans le Congrès annuel de l'Association Japonaise des Études Québécoises, et est ici réédité avec un complément.
- 2 Pierre de Boisdeffre, *Les Poètes français d'aujourd'hui*, Paris, Presses Universitaires de France, 'Que sais-je?', 1973, p.101.
- 3 Michel Biron, « Distances du poème ; Gilles Hénault et *Refus global* », *Études françaises*, vol.34, n.2-3, 1998, p.117.
- 4 Jean Rousselot, *Histoire de la poésie française*, Paris, Presses Universitaires de France (Que sais-je?), 1976, p.87.
- 5 Le recueil de poèmes de Hénault a été écrit de 1941 à 1962 et publié en 1972. Ce recueil est donc né avant 1977, époque où la loi 101 a été établie pour renforcer l'utilisation de la langue française à l'intérieur d'un Québec provincial ; par exemple, les anglophones, immigrés au Québec, ont dû envoyer, pour obéir à cette loi, leurs enfants à l'école de langue française. Bien que rédigé avant la loi, le recueil de poèmes annonçait l'apparition de cette même loi, de par la volonté du poète de l'écrire dans la seule langue française des Québécois infailliblement fidèle à l'esprit national. Nous pouvons alors attribuer de l'importance à ce recueil de poèmes, malgré la distance temporelle qui le sépare de la promulgation de la loi. Car les circonstances linguistiques de l'époque de cette loi, importante dans l'histoire de langue québécoise, sont celles traversées par Hénault lors de la publication de ce recueil.
- 6 Gilles Hénault, « Bestiaire », dans « Voyage au pays de mémoire », *Signaux pour les voyants ; poèmes 1941-1962*, Ottawa, L'Hexagone, 1972, p.129.
- 7 Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1969, p.37.
- 8 Irène Tamba-mecz, *La Sémantique*, Paris, Presses Universitaires de France (Que sais-je?), 1988, p.40.

- 9 Gilles Hénault, « Sémaphore », II, dans « Sémaphore », *Signaux pour les voyants, op.cit.*, p.150.
- 10 Marc Augé, *Le Sens des autres ; actualité de l'anthropologie*, Paris, Fayard, 1994, p.49.
- 11 Henri Lefebvre, « De la littérature et de l'art modernes considérés comme processus de destruction et d'auto-destruction de l'art », dans *Littérature et Société ; Problèmes de méthodologie en sociologie de la littérature*, Henri Lefebvre et al., Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, 1967, p.111.
- 12 Gilles Hénault, « Bestiaire », dans « Voyage au pays de mémoire », *Signaux pour les voyants, op.cit.*, p.130.
- 13 Antoine Spacagna, « Dé-lire les « délires » de À l'inconnue nue de Gilles Hénault », *Voix et Images*, vol.21, n.2, 1996, p.308.
- 14 Dominique Maingueneau, *Le Contexte de l'oeuvre littéraire ; Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod, 1993, p.102.
- 15 Gilles Hénault, « Exil », dans « Voyage au pays de mémoire », *Signaux pour les voyants, op.cit.*, p.137.
- 16 Gilles Hénault, « Miroir transparent », I, dans « Sémaphore », *Signaux pour les voyants, ibid.*, p.199.
- 17 Max Bilen, *Le Sujet de l'écriture*, Paris, Édition Gréco, 1989, pp.67-68.
- 18 Michel Biron, « Au-delà de la rupture : « Bestiaire » de Gilles Hénault », *Voix et Images*, vol.24, n.2, 1999, p.317.
- 19 Gilles Hénault, « Créole », dans « Voyage au pays de mémoire », *Signaux pour les voyants, op.cit.*, p.141.
- 20 Nous pourrions considérer le mot « créole » comme le symbole d'une « belle » femme « aimée » par le « je », à partir des mots « belle », « yeux », « toi », « tu » et « te » compris dans le poème. Mais, pour mettre un point capital à cette étude du problème du langage, éloigné de l'image fantastique exhalée de « Créole », femme symbolisée, nous éclairerons le mot « créole » du point de vue de la langue.
- 21 Laurent Mailhot, « La Poésie de Gilles Hénault », *Voix et images du pays*, vol.8, n.1, 1974, p.159.
- 22 L'expression de Diderot, mise entre guillemets, dans *De la langue française ; Essai sur une clarté obscure*, Henri Meschonnic, Paris, Hachette, 1997, p.163.
- 23 Gilles Hénault, « Le temps s'arborise », II, dans « Sémaphore », *Signaux pour les voyants, op.cit.*, p.175.
- 24 Lucie Bourassa, « Transports du signe : rime et allégorie dans « Sémaphore » », *Voix*

et Images, vol.21, n.1, 1995, p.87.

25 Jean Bessière, *Dire le littéraire ; Points de vue théoriques*, Liège et Bruxelles, éditeur Pierre Mardaga, sans année, p.88.

Bibliographie

L'oeuvre de Gilles Hénault citée

Signaux pour les voyants ; poèmes 1941-1962 (1972) Ottawa, L'Hexagone.

Les articles sur Gilles Hénault

Biron, Michel (1998) « Distances du poème ; Gilles Hénault et *Refus global* », *Études françaises*, vol.34, n.2-3, pp.113-124.

_____ (1999) « Au-delà de la rupture : « Bestiaire » de Gilles Hénault », *Voix et Images*, vol.24, n.2, pp.310-323.

Bourassa, Lucie (1995) « Transports du signe : rime et allégorie dans « Sémaphore » », *Voix et Images*, vol.21, n.1, pp.74-91.

Mailhot, Laurent (1974) « La Poésie de Gilles Hénault », *Voix et images du pays*, vol.8, n.1, pp.149-161.

Spacagna, Antoine (1996) « Dé-lire les « délires » de *À l'inconnue nue* de Gilles Hénault », *Voix et Images*, vol.21, n.2, pp.300-311.

Les ouvrages généraux

Augé, Marc (1994) *Le Sens des autres ; actualité de l'anthropologie*, Paris, Fayard.

Bessière, Jean (sans année) *Dire le littéraire ; Points de vue théoriques*, Liège et Bruxelles, éditeur Pierre Mardaga.

Bilen, Max (1989) *Le Sujet de l'écriture*, Paris, Édition Gréco.

Boisdeffre, Pierre de (1973) *Les Poètes français d'aujourd'hui*, Paris, Presses Universitaires de France, 'Que sais-je?'.

Lefebvre, Henri (1967) « De la littérature et de l'art modernes considérés comme processus de destruction et d'auto-destruction de l'art », dans *Littérature et Société ; Problèmes de méthodologie en sociologie de la littérature*, Henri Lefebvre et al., Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, pp.111-126.

Maignueneau, Dominique (1993) *Le Contexte de l'oeuvre littéraire ; Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod.

Meschonnic, Henri (1997) *De la langue française ; Essai sur une clarté obscure*, Paris, Hachette.

Rousselot, Jean (1976) *Histoire de la poésie française*, Paris, Presses Universitaires de

France (Que sais-je?).

Saussure, Ferdinand de (1969) *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

Tamba-mecz, Irène (1988) *La Sémantique*, Paris, Presses Universitaires de France (Que sais-je?).